

AVANT-PROPOS

J'ai découvert l'existence des cahiers de collecte de Marie Droüart, conservés au Musée national des Arts et Traditions populaires, dans les années 1990. Je travaillais à l'époque sur ma thèse consacrée à l'enquête Fortoul en Haute-Bretagne. Je cherchais à comparer les versions des chansons collectées lors de l'enquête aux autres versions de Haute-Bretagne. Les cahiers de Droüart étaient référencés dans le catalogue Laforte.

Lors d'un passage à Paris, je me présentai au Service Historique Musée national des Arts et Traditions populaires pour consulter ces cahiers. Heureusement, j'avais pensé à prendre un justificatif de ma thèse, car ce document m'était demandé pour avoir accès à la consultation. Enfin, le premier cahier (car on ne consulte qu'un seul à la fois) me fut apporté. Devant la richesse de son contenu (textes et partitions), je demandai s'il était possible de faire des photocopies. La réponse fut négative à cause de la fragilité des cahiers. Les cahiers étaient sans doute fragiles, mais l'encre était en train de passer et une sauvegarde aurait été la bienvenue. Je me hasardai à demander si je pouvais faire des photos (sans flash). Il n'en était pas question, mais la responsable me concéda la possibilité de passer par leur service spécialisé. Cette solution me convenait, mais le coût de la page était prohibitif : 100 F soit 15 euros. Je n'avais donc pas d'autre possibilité que de copier à la main les chansons qui m'intéressaient. Je commençai donc à copier des chansons. Ce que voyant, la responsable vint me demander ce que je comptais copier. « Tout le cahier » répondis-je. Mais il n'en était pas question car « un chercheur était en train de travailler sur ces cahiers ». Les personnes travaillant sur la chanson traditionnelle n'étant pas si nombreuses, je m'enquis du nom de ce chercheur. Il n'était pas possible de me le dire ! Un peu plus tard, demandant à consulter un document complètement différent à la sonothèque, je reçus une fin de non-recevoir avec le même argument « un chercheur [était] en train de travailler sur ce sujet », sans avoir pu connaître le nom de ce nouveau chercheur. J'ai trouvé surprenant qu'il y ait autant de chercheurs à travailler sur la chanson traditionnelle et si peu de publications. À moins que cet argument ne fut qu'un prétexte pour ne pas communiquer ces documents.

Mais mon histoire n'est pas finie. À ma visite suivante, j'apportai un ordinateur portable pour recopier mes chansons. Ce n'était pas si courant à cette époque. La responsable m'indiqua que les ordinateurs n'étaient pas acceptés et que je n'étais autorisé qu'à copier à la main. Les autres personnes présentes dans la salle intervinrent alors pour dire qu'elles ne comprenaient pas l'intérêt de ce règlement (d'ailleurs existait-il réellement ?). Devant ces interventions, la responsable recula et je fus autorisé à utiliser mon ordinateur... mais avec interdiction de le brancher sur le secteur.

Je pensais en avoir fini avec ces tracasseries. Mais non... La responsable revint me rappeler qu'il m'était interdit de copier tout le cahier et que je devais me limiter à quelques chansons. « Combien ? » lui dis-je. Pas de réponse. « Quel pourcentage du cahier suis-je autorisé à copier ? » « Qui choisit les chansons : vous ou moi ? » « Et pour les autres cahiers, comment cela va-t-il se passer ? » Devant ces différentes questions et le fait que je ne me laissais pas impressionner, la responsable regagna son bureau et m'abandonna à mon travail de copiste. La pensée me vint que s'il se fut agi d'un jeune étudiant, peu sûr de lui-même, les cahiers de Marie Droüart seraient restés dans les réserves, qu'ils n'auraient jamais dû quitter.

Je me suis heurté à la politique d'accès très restrictive, encore en vigueur à l'époque au service des archives historiques, et que Martine Segalen met en évidence dans son ouvrage : « Le musée apparaissait comme un receleur refusant de "rendre" ses trésors accumulés. L'ethno-musicologie [sic], crispée sur ces trésors de musique populaire, notamment bretonne et corse, contribua largement à édifier l'image d'une forteresse arc-boutée sur ces trésors. On ne pouvait pas davantage consulter la masse documentaire accumulée par les grands "chantiers" pendant la guerre ni même les collectes qui avaient été facilitées par les conservateurs et chercheurs en région »¹.

Mais le temps a passé, le Musée national des Arts et Traditions populaires a fermé en 2005. Je n'avais pas oublié les cahiers de Marie Droüart et j'ai insisté auprès de Dastum pour qu'ils en obtiennent une copie. Ce

1. Martine Segalen, *Vie d'un musée 1937-2005*, p. 217-218.

fut chose faite en 2006 et je m'attelai à la transcription complète de ces cahiers dans des conditions autrement plus confortables que dans les années 1990.

Le résultat de ce travail est enfin publié et permet de mettre en évidence l'importance de Marie Droüart pour notre connaissance de la chanson de Haute-Bretagne. En effet, ses publications précédentes sur la chanson populaire ne rendaient que très imparfaitement compte de l'importance de ses collectes.

Il est à espérer que les autres aspects de ses collectes (contes, formulettes...) puissent, dans un avenir proche, faire également l'objet d'une publication. Leur ampleur et leur qualité méritent leur mise à disposition des personnes intéressées par les traditions populaires de Haute-Bretagne.

Didier Bécam